
ALAN GREENBERG: Il est 20 h 1 min Je voudrais que l'on fasse l'appel...

TERRI AGNEW : Je vais faire l'appel, maintenant.

Bonsoir à tous. Nous voilà réunis pour la réunion mensuelle de l'ALAC. Le 25 novembre 2014 à 20 h UTC. Sur le canal anglais, pour l'ALAC, nous avons Alan Greenberg, Olivier Crépin-Leblond, Eduardo Diaz, Holly Raiche, Raf Fatani, Glenn McKnight, Vanda Scartezini, Beran Gillen et Leon Sanchez. Il nous manque Sandra Hoferichter et Jimmy Schulz pour EURALO.

Nous avons également Ron Sherwood, Garth Graham, Roosevelt King, Wolf Ludwig et Allan Skuce.

De l'ALAC, sur le canal espagnol, nous avons Fatima Cambronero et Alberto Soto.

Pour le canal français, on a Hadja Ouattara comme membre de l'ALAC.

Et nous avons Cheryl Langdon-Orr, notre liaison auprès de la GNSO.

Nous avons reçu les excuses de Tijani Ben Jemaa, Julie Hammer, Maureen Hilyard et Barrack Otieno.

Du personnel de l'ICANN, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Gisella Gruber, Ariel Liang, Nathalie Peregrine et, moi-même : Terri Agnew.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

Nos interprètes d'espagnol sont Veronica et David. Et nos interprètes de français sont Camilla et Claire. Notre interprète de russe est Galina.

Je vous rappelle de dire vos noms au moment de parler, non seulement pour la transcription, mais aussi pour les interprètes, pour qu'ils puissent vous identifier sur les autres canaux.

Merci. Alan, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG:

Merci. Y'a-t-il d'autres modifications supplémentaires à l'ordre du jour?

Je n'entends pas de commentaires et je ne vois aucune main levée.

Par conséquent, l'ordre du jour est adapté tel que c'est affiché sur la page Wiki.

J'estime que j'ai des observations à faire. Lors des derniers jours, nous avons eu beaucoup de travail à faire pour cet ordre du jour. J'espère qu'en partageant ces détails, les gens auront le temps de voir de quoi on parle, de quoi on discute et de penser aux idées qui pourraient contribuer.

Comme je l'ai dit sur le courrier électronique que j'ai envoyé aujourd'hui plus tôt, j'espère faire de mon mieux et que le personnel fasse de même pour distribuer ces ordres du jour... pour que tout le monde ait du temps pour les considérer.

Nous commencerons avec notre appel d'ici. Et dorénavant, on commencera nos appels à l'heure dans la mesure du possible pour pouvoir tout voir.

Nous avons un processus au sein d'At-Large de représentations fiduciaires. C'est-à-dire que c'est pour les cas pour lesquels vous ne pouviez pas être présents aux appels.

Si vous ne pouvez pas participer et que vous voulez savoir comment un exercice se fait, vous allez devoir à l'avenir – et j'espère que cela n'impliquera pas que les personnes ne vont plus participer, j'espère que tout le monde va pouvoir participer, soit à titre personnel, soit en représentation de quelqu'un d'autre. Non seulement pour l'ALAC, mais pour l'EURALO également.

Je ne pense pas qu'il y a d'autres choses à dire, au moins pas dans les détails. Mais si quelqu'un a besoin d'avoir des précisions par rapport à la façon dont on va organiser nos appels à partir de maintenant, bien sûr, vous pouvez poser vos questions.

Je ne vois aucune main levée.

Bien. J'espère que quand même que cela pourrait améliorer nos appels.

Donc, voilà une des modifications que nous avons apportées. On a des actions à suivre ici. Et dorénavant, on essaiera d'assurer que les actions à suivre sont couvertes avant les appels, qu'elles seront complétées et s'il y a un point qui mérite une discussion; bien sûr, cela sera inclus entre les actions à suivre dans notre ordre du jour. Ou si vous sentez que l'ALAC devrait être conscient ou s'il devait discuter d'une question.

Cette fois-ci, on a un seul sujet sur notre ordre du jour qui a été identifié de la sorte, qui est la question des IDN.

Heidi, est-ce que vous avez des informations à apporter à ce sujet? Je sais que lorsqu'on a décidé tout à l'heure, vous saviez très – vous semblez, en tous cas, avoir très bien compris de quoi il s'agissait.

HEIDI ULRICH:

Oui, Alan. J'ai parlé à Ariel et soit, elle peut vous expliquer de quoi il s'agit, soit on aurait quelqu'un sur l'appel qui pourrait le faire, mais je ne pense que ce soit le cas, donc peut-être qu'Ariel pourrait nous mettre à jour par rapport à cela.

ARIEL LIANG:

Oui, merci. Bonjour à tous. Il y a trois ALS pour le groupe de travail des IDN, desquels deux ont été complétés. D'abord, on devait partager avec le groupe, les panels de génération et mettre à jour le groupe par rapport au statut de ces points-là, ce qui a été complété. L'idée principale ici est de savoir à quel panel de génération vous devez participer.

Donc, on sait très bien que le statut était inactif. Satish et moi-même le savons.

D'autre part, il y a eu un appel à volontaires pour le panel de génération et le groupe des IDN. Allez, bien sûr, diffuser cet appel au sein de sa communauté pour trouver des volontaires. Un appel, c'est un appel qui a été renvoyé la semaine dernière et le message par lequel étaient diffusées ensuite les informations – je suis sûre que vous l'aviez vu – comprenant les actions à suivre.

Et puis d'autre part, on disait que Satishdevait rédiger un document au sujet des IDN et donc, il est en train de travailler sur cette proposition. Donc, la seule section qui n'est pas complète dans le processus.

ALAN GREENBERG:

Merci, Ariel. On va assurer le suivi de cette question. D'autre part, on essaie de modifier notre façon de faire un rapport des actions à suivre. Cela veut dire qu'on va s'assurer qu'il n'y est pas de problème.

Donc, une action à suivre a besoin de discussions de plus de temps lors de l'appel, et que l'on discute le long de l'appel. On essaiera d'assurer que ce sera compréhensible dans l'avenir. Et si on n'a pas de date de clôture ou d'indices qui montrent que ces actions à suivre sont toujours dans le progrès, on devra l'amender.

Olivier, je vois que vous levez la main. Est-ce que vous voulez prendre la parole?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Oui. Merci, Alan. Ma connexion ne fonctionne pas très bien. Je ne sais pas pourquoi. Ça fait un moment que j'essaie de lever la main.

Je voulais ajouter sur les sujets divers dans l'ordre du jour pour aujourd'hui. Avant l'adoption de l'ordre du jour, je voulais vous demander quelques minutes à la fin de l'appel pour parler du processus à responsabilités de réduction de comptes de l'ICANN.

ALAN GREENBERG: Bien sûr. Si vous voulez le faire maintenant, ce serait peut-être mieux parce qu'il y a des personnes qui vont sans doute se déconnecter avant la fin de l'appel. Mais notez qu'on a une action à suivre concernant la voie de responsabilité pour ce qui est des détails.

Donc, on va parler de ces sujets. Est-ce qu'il y a quelque chose d'autre?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Non, non, ce n'est pas grave : on peut en reparler lorsqu'on arrivera à ce point — là.

ALAN GREENBERG: Bien. Le premier point sur l'ordre du jour principal est le développement de politique de l'ALAC.

On ne va pas revenir sur ce qui a été discuté et sur ce dont on ne rédige pas de déclarations. On a deux discussions en cours en ce moment pour lesquelles on n'a pas pris de décisions.

En ce moment, on a le plan préliminaire, le plan opérationnel de l'ICANN quinquennale préliminaire. Si vous voulez faire des commentaires sur ce plan quinquennal – sur ce plan préliminaire, vous pouvez prendre la parole maintenant.

Ariel, je ne sais pas si vous avez quelque chose de déjà préparé...?

ARIEL LIANG: Pardon, Alan, je n'ai pas bien compris ce que vous avez dit. Quelle était la question?

ALAN GREENBREG: Ma question est : s'il y a eu des volontaires pour travailler ou pour contribuer à notre déclaration concernant ce plan opérationnel quinquennal?

ARIEL LIANG: Non, on n'a pas de volontaires pour l'instant.

ALAN GREENBERG: Bien. Je sais que Tijani a participé à d'autres déclarations concernant les plans quinquennaux de l'ICANN. Je pense qu'il s'agit d'une question dont il nous faut assumer la responsabilité, donc si quelqu'un veut discuter davantage de cette question; à ce moment, levez la main.

En tous cas, je pense que c'est une question de grande importance. On pourrait très bien dire qu'on soutient le plan. Donc, peut-être que ce ne serait pas nécessaire de rédiger une déclaration. Mais il me faudrait qu'une quantité de personnes lise le plan proposé et que s'ils ne veulent pas rédiger une déclaration, qu'ils travaillent avec quelqu'un qui serait prêt à le faire pour que l'on puisse assumer notre responsabilité en tant que membre d'At-Large pour l'ICANN dans son ensemble.

Leon?

LEON SANCHEZ: Merci, Alan. Je serais content de me poser volontaire pour la rédaction d'une déclaration concernant cette question et je vois que Raf a également écrit sur le chat pour dire qu'il serait content de travailler

avec nous. Et Glenn McKnight a dit... à... commentaires également. Donc, si vous voulez que je sois le rapporteur, je serais content de le faire.

ALAN GREENBERG:

Alors, c'est fait. Discutez-en avec Tijani parce que je sais qu'il va vous aider de par son expérience. Je ne pourrais pas le faire moi-même, mais communiquez avec Tijani. Ah, et je vois Holly également.

Si quelqu'un d'autre veut prendre la parole pour se porter volontaire, ce n'est pas nécessaire de prendre la parole : vous pouvez directement communiquer avec Leon. Mais j'espère voir des commentaires, soit pour dire que vous êtes d'accord, soit pour vous opposer, mais, en tous cas, pour y participer.

L'autre point est le fait que l'ICANN a publié des règles d'enchère pour les nouveaux gTLD qui ont des éléments contentieux indirects.

J'assume que vous savez tous de quoi il s'agit, mais j'entends des personnes qui rigolent.

En tous cas, vous avez un diagramme dans l'ordre du jour qui a un lien. Donc, peut-être qu'on pourra le voir sur Adobe Connect pour que ce soit plus simple.

Il s'agit d'un bon exemple ici : on a que quelques gTLD qui posent une contention directe. Ah, c'est un diagramme tout petit, vraiment. Merci.

Bien. Voilà les éléments directs pour. GAME et. GAMES, « jeu » au pluriel et au singulier. On a un candidat pour. GAME. Et cinq candidats pour. GAMES, bien sûr, est en contention entre eux.

Si vous lisez un peu – ça ne se voit pas très bien, je sais –, l'historique dit que le deuxième candidat de GAME disait que son nom était en contention avec GAMES. C'est un élément qui peut porter confusion à cause de la similarité. Ils étaient d'accord.

Alors, le deuxième. GAME est en contention avec GAMES. Les autres candidats pour GAME ne s'est pas plaint lorsqu'il n'y a pas de contention.

Alors, ce que cela veut dire est que l'on pourrait déléguer le premier. GAME et le premier. GAME puisqu'ils ne sont pas en conflit. Mais on pourrait déléguer le deuxième. GAMES et le deuxième. GAME, on ne pourrait pas parce qu'ils sont considérés comme étant en conflit entre eux.

Est-ce que c'est complètement clair? Oui? D'accord.

Est-ce que quelqu'un est suffisamment intéressé pour lire le processus des enchères et le processus de commentaires par rapport aux enchères? Franchement, moi, ça m'est égal. Ça ne m'intéresse pas.

Oui, Holly.

HOLLY RAICHE :

Je pense que la question générale ici est qu'il est complètement incertain quelle sera la décision sur la similarité. Des fois, le singulier et le pluriel sont trop similaires et des fois, ils ne le sont pas.

Ici, on a une question plus générale.

ALAN GREENBERG:

Holly, pardon. Mais je vous savez qu'il y a beaucoup beaucoup de questions très bizarres par rapport aux gTLD. Ici, ce qu'on essaie de discuter est la possibilité d'accepter l'un ou l'autre de s'opposer s'il y avait un deuxième cycle, une deuxième série.

Ariel, on va dire qu'il ne va pas y avoir de déclarations ici parce que personne n'est intéressé à le faire. Et on travaillera sur le plan quinquennal.

Bien. On passe maintenant au point suivant de notre ordre du jour.

Le point suivant de l'ordre du jour porte un bon nombre de composantes. Je pense – j'espère, en tous cas, qu'on aura suffisamment de temps avec 30 minutes. Mais on est en avance en ce moment... deux minutes en avance! Wow. Donc, on n'a pas de mal ici, hein?

Le premier point – on y va dans l'ordre – le premier était : si l'un des membres de l'ALAC, avant Los Angeles, se souvient de cette discussion qu'on a maintenue par courrier électronique – c'est peut-être la discussion la plus longue que l'on ait eue dans notre histoire – et la question était : « Si les votes de certification ou de décertification des ALS devaient être ouverts ou pas? ». Par « ouverts », on veut dire : si on devait voter de façon ouverte et annoncé qui voter quoi à la fin du processus.

Il y a eu beaucoup de points soutenant les deux avis des deux côtés. Et je pense que finalement, on a pu atteindre les étapes finales pour conclure la décision et dire que tous les processus de certification et de décertification des ALS ont eu des votes complètement ouverts à

l'exception des cas où le RALO ne pouvait pas fournir son avis. Et que dans ce cas, le vote serait fermé ou secret.

Par contre, le personnel saurait quels étaient les votes des différents membres pour que si, dans une situation où on avait à comprendre pourquoi on a voté pour la décertification ou la certification d'une ALS, on doit y comprendre les raisons des différentes personnes.

Cela est dû au fait qu'il y a un nombre d'années, on a eu beaucoup de discussions concernant les certifications ou décertifications des ALS. Et l'une des recommandations qu'on a reçues était que l'on fonde notre décision au moment de voter. Avec le vote secret, on n'a pas moyen de le faire.

Donc, ici, on a trouvé une solution interne hier avec des compromis des deux partis pour savoir quel est le fondement de la décision à adopter.

Donc, je propose que cela soit adopté en tant que procédure. Et que si un membre de l'ALAC demande que son vote soit secret pour n'importe quelle raison qui le mette mal à l'aise, on respecte cette décision que l'on maintient ce vote secret.

Donc, ce que je veux savoir à ce point-là, est si l'ALAC soutient cette proposition.

Pour ceux qui n'ont pas participé à la discussion originelle, je vais expliquer un petit peu plus.

Tous les votes étaient secrets et on discutait si c'était correct qu'ils soient secrets parce qu'il y avait des personnes avec des questions

politiques ou culturelles qui sentaient que ce serait mieux que les votes ne soient pas ouverts.

Mais il y a deux ans, il y a eu une situation spécifique par laquelle on a décidé que les votes soient complètement fermés. Et on n'a pas eu de mal à mettre en œuvre cela. Et c'est comme cela qu'on a opéré depuis.

Mais à ce moment-là, on voudrait savoir si l'ALAC soutient la décision d'ouvrir tous les votes, à moins qu'il n'y ait pas de recommandations du RALO. Dans ce cas, ce serait secret. Ou si un membre de l'ALAC demande que son vote soit maintenu dans le secret.

Je vois des coches vertes. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui s'oppose?

Olivier lève la main. Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci, Alan. Je pense que la décision qui a eu lieu sur la liste de décisions pourrait être beaucoup plus large que cela. Dans la région européenne, EURALO, on a entendu parler de la confidentialité des informations qui sont fournies par la diligence due. Ces informations sont prêtées au niveau interne, mais je comprends que certaines de ces informations étaient également partagées sur la liste de décisions régionale qui n'est pas fermée, et que, par conséquent, ces résultats pourraient apparaître lors de missions de recherches sur Google.

Je pense que Wolf saura mieux expliquer cela que moi, vu qu'il est le président d'EURALO. Mais il y a eu une communauté At-Large qui a trouvé que leurs informations étaient divulguées et qui s'est plainte. Donc, je ne sais pas très bien comment gérer cela.

Alan, peut-être...

TERRI AGNEW : [Inaudible]

ALAN GREENBERG: On ne vous entend pas?

Merci, Terri. Nous voilà. J'essaierai de me rappeler de ce que j'ai dit. Merci, Olivier. Ce que vous dites est très très pertinent, et nous allons contacter Wolf pour qu'il nous explique un peu plus.

Et ce n'est pas la seule question impliquée ici dans la question de la certification des ALS. Est-ce que l'on pourrait attendre alors jusqu'à que l'on est des informations de Wolf?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Pas de problème.

ALAN GREENBERG: Bien. Maintenant, revenons au secret des votes. Est-ce que quelqu'un a d'autres objections à faire?

Je ne vois pas de mains. Je vois des coches. Je comprends qu'il n'y a pas d'objections.

Je connais ce cas où les personnes qui doivent participer à une discussion en plein milieu n'ont jamais toutes les informations, mais...

La proposition est donc que tous les votes de certification et de désertification impliqueront une annonce des votes des membres de l'ALAC à l'exception des votes pour la certification où le RALO n'a pas

fait de recommandations ou alors, si un membre de l'ALAC demande spécifiquement que son vote soit secret. Dans ce cas-là, on ne va pas le faire dans le public; on ne va pas publier qui a voté chaque chose, hein?

Et on s'attendra à avoir des informations du président de l'EURALO qui a voté pour voir pourquoi il a voté comme cela. C'est tout.

Est-ce qu'il y a des mains levées? Non? On des coches.

Y'a-t-il quelqu'un qui s'oppose à cette proposition?

Sur le chat, évidemment, qui aura accès aux informations exactement? On parle de personnes qui n'ont aucun rapport avec le président de l'ALAC.

On n'est même pas complètement sûrement de comment le faire, mais en tous cas, c'est bien ce qu'on essaie.

Fatima, la question est si vous êtes d'accord, votez pour. Si vous êtes contre et que vous vous opposez. Bien, je ne vois pas de position donc, je considère cette question acceptée. Merci.

La question suivante est sur la question qui porte sur la Colombie. J'ai lu les règles et apparemment, bien que l'on ait suivi un peu, un peu par jeu de règles, des fois ce n'était pas sensé de le suivre. Et pour certains cas, comme Olivier disait, nous ne les suivons pas, nous allons presque directement à la décision. Spécifiquement, ce genre d'informations est peut-être secret. Ces informations sont disponibles à d'autres membres. Dans la plupart des cas, ces informations sont disponibles pour le public. Et les règles disent spécifiquement qu'elles sont plus disponibles. Donc, les règles disent, si vous lisez la petite partie d'extrait qui est soulignée

sur..., vous allez voir de quoi il s'agit. Spécifiquement, on dit si on devait demander si la région est de l'avis que l'on devrait accréditer l'ALS. Et cela veut dire que si la région recommande la certification et que vous recommandez la certification, vous votez « non ». Si vous votez « oui », vous dites que vous voulez vous opposer à l'avis de la RALO. Vous comprenez? C'est une double négation. C'est tout à fait confus. Donc, il y a des cas, auparavant, où on a dû reprendre le vote. Les membres étaient un peu déroutés. Donc, on a modifié la rédaction, mais on n'a jamais modifié la règle. Ça s'améliora un peu, sans doute. Si vous lisez le paragraphe complet, vous allez voir – on dit, en fait, qu'il n'est même plus nécessaire une fois que la diligence due a été complétée, si personne ne s'oppose à cet avis, la décision de la RALO est acceptée. On dit également que si personne ne dit rien, dans un certain délai, nous allons certifier l'ALS. Est-ce que quelqu'un s'oppose à cette rédaction? Est-ce que quelqu'un a des observations à faire? Si la RALO recommande de ne pas faire certifier une ALS, cette règle dit qu'après un nombre de jours, l'ALAS sera certifié. Vous voyez, c'est complètement mal. Ça ne fonctionne pas. Je ne sais pas si nos règles sont mal rédigées ou si c'est complètement mal conçu, mais on parle de la disponibilité publique, de la diligence due, de la décision, des votes. Donc, je demanderais des volontaires pour travailler à la rédaction de cette règle à la fin de cet appel pour que l'on essaie de rédiger des règles que l'on puisse suivre. Qui fonctionne correctement. Wolf?

WOLD LUDWIG:

Je voulais simplement vous raconter un cas qu'on a eu il y a à peu près deux ans au sein d'EURALO. Lorsqu'on discutait de cette question de la confidentialité. On disait que pour la certification, il y avait un processus

de diligence due à suivre et normalement, cette diligence due, cette procédure, était censée être confidentielle. Donc, j'ai reçu un courrier électronique de l'Afrique qui me disait qu'ils avaient fait une recherche sur Google et qu'ils avaient trouvé à travers cette recherche un document PDF pour me dire que le processus n'était pas confidentiel.

Et donc, que si ça devait être confidentiel, il fallait que l'on fasse de notre mieux pour assurer la confidentialité. Donc, c'est un cas qu'on a eu il y a deux ans. J'aurais beaucoup aimé que cette ALS fasse partie d'EURALO, mais à cause de cette erreur qu'on a faite à ce moment-là, on les a perdus. Donc, je pense que l'on devrait agir puisque cela fait déjà deux ans de ce cas-là. Je pense que l'on devrait trouver un résultat confidentiel qui indique clairement que les documents de la diligence due sont confidentiels.

Ce qui n'est pas expliqué sur la liste de diffusion est que si un document est disponible à travers les recherches Google, cela ne fonctionne pas.

ALAN GREENBERG:

Merci, Wolf. Je suis complètement d'accord et je pense que toute règle devrait être sensée, bien sûr. Olivier, sur le chat, est en train de parler. Il dit qu'on ne suit pas les règles parce qu'elles n'ont aucun sens. C'est correct. Et certainement, tout devrait être fait pour assurer que l'on ne porte pas d'atteinte à la confidentialité des personnes et des diligences dues. Et que si ça doit être secret, on doit le maintenir comme cela, sauf si ça n'a pas d'implication pour la vie privée des personnes. Leon, allez-y.

LEON SANCHEZ:

Merci beaucoup. J'essaie de trouver une solution pour ce problème. Peut-être que l'on peut avoir un système qui permettrait aux candidats d'accepter ou de présenter sa candidature de façon à ce qu'on puisse régler, justement, le problème en disant à l'avance que certaines informations sont partagées et qu'on pourra partager ce problème en pays qui ont le même type de problème. Comme ça, voir les problèmes que l'on peut analyser et demander un conseil légal pour cela.

ALAN GREENBERG:

Oui, bien sûr. Merci beaucoup. Je préfère que l'on ne fasse pas ici de recherches de solutions. On va faire ce travail ensuite. Mais j'apprécie votre contribution, bien sûr. Olivier, vous levez la main? Vous voulez prendre la parole? Oui, c'est bon? Merci.

Le point suivant est un petit peu moins mondain. Ce dernier point, comme vous l'avez vu, est très émouvant parce qu'il y a ici des points qui, pour certains, ont de l'importance, des règles qui ont de l'importance et d'autres et d'autres qui n'en ont pas, hein?

Donc, nous allons essayer de mettre en place un processus avec des règles qui ont un sens, et corriger cela.

Le prochain point est un peu plus complexe, je dirais. Il s'agit de ce que les critères – ce devrait être les critères, en ce sens, et quelles sont nos attentes pour les ALS. Pour devenir une ALS, quelles sont nos attentes concernant ces critères? Je suis en train de changer ici le paragraphe qui correspond à notre règlement qui parle justement de ce point-là. Si vous regardez les cinq points pour les critères minimum pour les ALS, ces cinq critères sont assez vagues, il faut donc s'engager à participer

dans l'ICANN, par exemple. Il y a des façons de le faire bien sûr. Ce n'est pas très spécifique; on ne peut pas vraiment contrôler cela. Nous ne pouvons pas non plus demander à ces gens-là de s'engager dans leur présentation de candidature.

On va se focaliser sur le point # 2 qui concerne les utilisateurs individuels. On parle ici des intérêts et de l'ICANN et on parle de certains points des ALS et puis il y a un point très vague qui dit que l'on va aider la RALO à répondre – cela a été créé il y a de nombreuses années. Je pense que c'est le moment de corriger cela. On peut le laisser tel qu'il est, oui. C'est possible. On peut aussi changer ces règles de manière substantielle. Le sous-groupe de paramètres nous a demandé de présenter des paramètres pour juger les compétences et les performances des ALS.

Je pense qu'ALAC doit analyser cela, voir ce que nous attendons des ALS, ce que nous pouvons demander aux ALS. Ensuite, on pourra en parler avec le groupe des paramètres pour qu'ils mettent en place un processus pour évaluer ces performances des ALS. Dans quelle mesure on peut demander à ces ALS de jouer un rôle précis? Actuellement, il nous faut avancer dans ce sens, il faut voir ce que nous allons accepter, ce que nous n'allons pas accepter. Et nous avons une série de mains qui sont levées. Wolf, vous avez la parole.

WOLF LUDWIG:

Merci, Alan. C'est un problème qui existe depuis longtemps. Une discussion que nous avons depuis longtemps aussi. Depuis trois ans. Lors des réunions du secrétariat, avant les réunions de l'ICANN ou pendant les réunions de l'ICANN, on a eu ce type de discussion. C'est

une discussion pleine de controverses. Comme définir les activités des ALS? Est-ce qu'on doit définir des activités des ALS? Quels ALS sont sur le terrain au niveau local? Et dans la mesure où une ALS est active au niveau local, si elle n'est pas très active, par exemple, au niveau d'EURALO, au niveau d'At-Large? Je dirais qu'il est toujours très difficile de dire : « D'accord, cette ALS ne participe pas aux appels mensuels. Ce n'est pas un membre actif de cette ALS, il faut le punir ». Je dis toujours que la chose la plus importante, c'est l'activité au niveau local. Et cela va dans l'intérêt de l'utilisateur final.

Ensuite, au niveau secondaire, je dirais qu'on peut se demander, par exemple, dans les activités des RALO, est-ce que ces RALO participent avec At-Large? On est parvenu à une conclusion suite à la réunion du secrétariat qu'il est utile d'avoir des critères minimums pour les structures At-Large et avec certains paramètres, des orientations, des critères. Mais c'est finalement la RALO et le leadership de la RALO qui doit s'occuper de cela. Eux connaissent leurs ALS et ils le connaissent mieux que nous. Et c'est eux, donc, qui doivent s'occuper de décider ce qui peut être considéré comme une ALS inactive et ceux qui peuvent considérer une ALS comme active. Donc, personnellement, je recommande de continuer de mettre en place une série de critères minimums, mais la décision finale doit être entre les mains de la RALO concernée. Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci. Quelques petits points ici que je voudrais reprendre. Actuellement, les ALS ou les RALO ont la capacité de participer davantage. Donc, on a ces critères et ces critères minimums. ALAC n'a

rien fait ici dans ce sens. C'est ce que nous analysons. Si des personnes que ce que l'on devrait faire ou ce que l'on ne devrait pas faire est telle ou telle chose, à ce moment-là, vous devez participer aux groupes qui travaillent sur ce point-là et voir si ALAC a des règles minimales et est-ce que dans le futur, elles vont suffire pour nos ALS? Je vous demanderais de le faire. Vanda, est-ce que vous voulez prendre la parole?

VANDA SCARTEZINI :

Oui, merci. Très rapidement, je pense que nous devons repenser à ces critères minimums. On peut laisser cela entre les mains des RALO. Rappelez-vous qu'au sein des RALO, il y a des gens qui ont discuté depuis longtemps de ces critères et il est important d'aborder les problèmes qui donnent lieu à de nombreuses discussions au sein des RALO. Nous devons contacter les RALO, obtenir des informations de leur part, nous mettre d'accord pour faire une révision concernant ces critères minimaux avec ces RALOS.

ALN GREENBERG :

Merci. Je pense que c'est exactement ce que je suggère, c'est-à-dire voir les problèmes. On peut prendre une position ou ne pas prendre de position. Mais en tous cas, nous devons reprendre ce qui a été fait il y a sept ou huit ans et analyser pour voir si cela correspond toujours à nos nécessités, à nos besoins. Fatima Cambronero? Fatima, vous avez la parole.

FATIMA CAMBRONERO : Merci beaucoup, Alan. D'abord, je voudrais répondre à votre question concernant le rôle. Pour le futur, je dirais que les personnes qui vont se porter candidats pour une nouvelle ALS, qui veulent rentrer dans l'ICANN seront des nouvelles ALS. Pas des ALS qui sont déjà certifiés. Aussi, je veux dire que je suis d'accord avec Vanda. De mon point de vue, ces critères minimums devraient exister. Il faudrait augmenter même le nombre de ces critères. C'est une chose sur laquelle nous travaillons au sein des RALO. Dans mon RALO, par exemple, nous avons travaillé là-dessus. Je ne dirais pas que ça marche mieux, mais ce sont des critères qui sont importants. L'organisation qui se présente et qui veut devenir une ALS doit être constituée légalement dans son pays d'origine et doivent être constitués en fonction des lois locales.

Je dirais aussi, à mon avis, la diligence due réalisée par le personnel de l'ICANN doit être plus stricte. Ce n'est pas seulement une révision de la page Internet ou de la page Facebook qui existe. Non. Il devrait y avoir une révision plus stricte et la révision de la région doit être plus stricte aussi. Mais je pense que ces critères minimums doivent être revus et que nous devons les corriger et les améliorer.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup, Fatima. Deux commentaires sur des choses que vous avez dites en ce qui concerne la possibilité de rendre ces règles rétroactives ou pas. Vous avez peut-être raison, mais je pense qu'il faut qu'on en parle avec département légal de l'ICANN pour bien comprendre ce que nous avons le droit de faire et ce que nous n'avons pas le droit de faire. Et en ce qui concerne les règles actuelles, il y a peu de gens qui travaillent ou qui s'en souviennent, je pense.

Mais, il y eut beaucoup de discussions sur ces choses-là, sur la participation commerciale, la participation des gouvernements et c'est rapidement devenu... on a rapidement commencé à se rendre compte que l'environnement est très différent à travers le monde; et donc il faut qu'on se rende compte, qu'on ne doive pas pénaliser la communauté non plus. Donc, c'est quelque chose qu'il nous faut analyser aussi soigneusement. Eduardo? Je ne veux pas trop de discussions puisqu'il y a un groupe qui est en train de faire cette révision et qui va ensuite présente ces conclusions à ALAC. Je ne veux pas qu'il ait trop de débats sur ce point. Bon, Eduardo, vous avez la parole.

EDUARDO DIAZ:

Merci. Je voudrais rapidement ajouter quelque chose pour dire que, ces critères peuvent être spécifiques à différentes régions par exemple dans l'AFRALO, nous acceptons des individus et comme ALS, nous acceptons des applications individuelles.

ALAN GREENBERG:

Oui. Nous devons nous assurer que nous n'allons pas pénaliser certaines régions en faisant un seul règlement. Je dirai qu'en générale qu'une RALO peut avoir des règles additionnelles qui l'intéresse, mais il va nous falloir travailler avec le département légal de l'ICANN pour nous assurer que nous ne violons pas les paramètres de base et les critères donnés par ICANN à At-Large et ALAC. Est-ce qu'il y a d'autres discussions, d'autres personnes voulant prendre la parole sur ce point? Si ce n'est pas le cas, je vais vous demander de participer à ce groupe de travail, qui ensuite nous présentera ces conclusions. Nous pourrons à ce moment-là, avoir beaucoup de discussions.

Je pense que c'est un travail qui va prendre plusieurs mois, mais j'espère qu'ils pourront arriver à des conclusions qui vont satisfaire autant les différentes RALO que les membres de notre groupe de travail et du groupe de travail concerné. Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui veulent prendre la parole sur la certification et la décertification des ALS? Si ce n'est pas le cas, je vais présenter le point suivant et ensuite je donnerai la parole à Olivier.

La première partie, il s'agit ici du CCWG, le groupe de travail intercommunautaire dont on a approuvé la charte et on a présenté les intérêts. Il y a une date butoir qui est demain. Est-ce que le personnel peut nous dire si nous avons, un nombre substantiel d'expressions d'intérêts? Il va falloir que l'on ait au moins cinq membres, de préférence un pour chaque région, pour créer ce groupe. Est-ce que nous avons déjà des personnes qui se sont présentées pour la création de ce groupe de travail? Je ne vous demande pas le nombre exact, je voudrais savoir si nous avons déjà quelques personnes?

ARIEL LIANG:

Nous avons reçu trois réponses jusqu'à maintenant et deux appartiennent à un seul RALO donc nous avons besoin davantage de candidats.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup, Ariel, je vais maintenant laisser la parole à Olivier pour voir comment il va gérer cela. J'ai une question. Je vais la poser différemment par rapport à l'ordre du jour. Je voudrais demander à ALAC, la liberté qu'il veut donner au comité de sélection, dans ce sens

que nous avons cinq membres dans ce groupe de travail du CCWG, notre objectif est que cela corresponde à nos cinq régions. Qu'il y ait un membre de cette région dans le CCWG, nous ne sommes pas équilibrés. Si nous voulons remplir ce CCWG avec des personnes venant de moins de régions, nous aurons moins de crédibilités et nous aurons plus de difficultés à lutter pour certaines choses si les cinq régions ne sont pas représentées. Si le comité n'a pas assez de membres non plus pour répondre à toute la représentation de chaque région, je pense que ce sera plus compliqué. On peut laisser cela et refaire un appel à candidatures, on peut travailler sur d'autres régions pour voir si on trouve d'autres personnes. J'aimerais savoir la façon de recommander pour ALAC de travailler pour qu'une décision du comité de sélection. Nous allons leur laisser avoir le dernier mot. Est-ce que quelqu'un à des commentaires? Est-ce qu'on va faire de notre mieux pour représenter les cinq régions? Ou est-ce qu'on veut donner au comité de sélection, un peu plus de flexibilité et qu'il choisisse de travailler différemment par exemple?

ALAN GREENBERG:

Ce que je dis c'est que, même si nous demandons au comité de sélection, vous devez sélectionner une personne de chaque région ou si nous leur disons : « Vous avez la possibilité de ne pas appliquer cela et c'est votre responsabilité dans le futur ».

CHERYL LANGDON-ORR:

Alan, vous avez dit que vous alliez donner cette possibilité. J'aimerais que vous précisiez un tout petit peu. Est-ce qu'on laisse cette place sans membre et on essaie de trouver une personne plus tard ou est ce qu'on

essaie d'avoir une représentation de chaque région, ou est-ce qu'on travaille sans représenter les régions?

ALAN GREENBERGc:

Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole sur ce point-là? Est-ce qu'on donne directement la parole à Olivier. Je voudrais présenter la deuxième question et ensuite, je vous donnerai la parole. Le deuxième problème était que la charte n'était pas claire. Est-ce que nous avons le droit de sélectionner le vice-président et ALAC a indiqué sur la liste des décisions qu'il voudrait sélectionner le vice-président. Ce n'est pas spécifié que le vice-président peut être un membre ou un pas et on a reçu une indication selon laquelle, si le coprésident n'est pas un membre, il y aura une forte probabilité que le coprésident soit nommé donc il doit être un membre ou un participant.

Il me semble que le comité de sélection outre ses cinq membres des cinq régions doit identifier qui à leur avis doit être le vice-président. Je vais maintenant donner la parole à Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, Alan. Quant à votre question pour avoir plus de membres par région pour toutes les cinq régions. J'ai aussi un souci concernant ce que vous avez dit c'est-à-dire si ces cinq régions ne sont pas représentées. Nous n'aurons pas de diversités. Je voudrais demander à Leon ou aux personnes qui travaillent sur la charte e comme Leon Sanchez, Tijani Benzema – qui ont travaillé lorsque la décision a été prise d'avoir cinq personnes de l'ALAC. Comment est-ce que cette décision a été prise? Pourquoi ce chiffre de cinq? Je sais que c'était le cas pour ce groupe de travail, mais aussi pour le groupe intercommunautaire sur la transition de fonction IANA et je dois ajouter

que ces questions géographiques... Pourquoi vous êtes arrivés à ce chiffre dans — comment êtes-vous arrivés à ce chiffre? Est-ce que vous pouvez nous expliquer cela?

LEON SANCHEZ:

Merci beaucoup, Olivier. Bien, je ne dirais que je ne me souviens pas vraiment comment nous sommes arrivés à ce chiffre. Spécifiquement, en tous cas, pour ALAC. Il y a eu des discussions pour savoir combien de membres devaient être désignés pour le groupe de travail et on a pensé qu'ALAC devait choisir cinq membres en sachant que ç'allait être une nomination d'un membre par région.

Il n'y a pas eu de discussions spécifiques sur la raison pour laquelle on a fonctionné comme ça et sur la façon dont on allait mettre en place ce système. Il nous a semblé qu'ALAC est responsable de nommer ces membres et donc, le groupe de travail qui a travaillé sur la charte n'est pas rentré dans une discussion sur ce point-là. Ça nous paraissait tout à fait évident.

ALAN GREENBERG:

Olivier?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Leon, il y a eu une coupure à la fin d'une phrase.

ALAN GREENBERG :

Je pense que ce que Leon disait, c'est qu'il n'y avait pas de chiffre spécifique. ALAC ne considérait pas selon comme une exception. Je pense que toutes les SO et AC ont un minimum de cinq sièges et je

pense que c'est un système dont on a hérité qui vient de la charte du CCWG précédente, c'est tout, hein?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci. Oui, mais la charte du président du CCWG, Leon, appartenait aussi à ce groupe de travail et comment on a appris cette décision.

LEON SANCHEZ: Olivier, comme je vous l'ai dit, je ne me souviens pas de la discussion à ce propos. C'est une discussion qui est arrivée à un chiffre de cinq représentants par région. Et c'est tout. On est arrivé à cette discussion dans le groupe de travail préalable, mais pas dans de groupe de travail actuel.

ALAN GREENBERG: Vous vous rappelez que dans le précédent de la gNSO est arrivé un groupe de sept qui voulait avoir des unités constitutives. Disponibles pour les unités constitutives aussi. Cheryl?

CHERY LANGDON-ORR : Je voudrais ici ajouter quelques précisions. Au niveau de la gNSO. Et en tant que liaison auprès des RALO, nous voulions nous assurer que – c'est un appel de membres qui voulait participer à ce groupe de travail sur la responsabilité et la transparence. Et on voulait suivre chaque groupe de parties prenantes de la gNSO qui devrait avoir, donc, un représentant en tenant compte des prérequis de la charte. Et je n'ai pas réfléchi au-delà de cela et on n'avait pas non plus l'intention de passer à un chiffre sept. Il me semble que cinq est un chiffre correct.

Et il y a des précédents qui concernent les arguments liés à la diversité. Et je pense que c'est la raison pour laquelle on voulait un membre de chaque RALO. Pour une question de diversité. Merci. J'ai fini.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup pour cette précision, Cherly. Je pense que ce processus de sélection va essayer de respecter la diversité régionale. C'est ce qu'on a fait lors des processus précédents. On voulait saturer – avoir un représentant par région. Bien, il y a il nous reste 24 heures avant que ce processus – la période de candidatures soit close. Il y a des candidatures qui demandent beaucoup de travail. C'est le cas ici. Quel que soit le nombre de personnes qui vont participer à ce processus, elles auront beaucoup de travail. Donc, nous devons faire une recherche ici. Et je pense qu'il y a des préoccupations. S'il n'y a pas de candidat dans une région, que fait-on? Et que va faire le comité de sélection? Est-ce qu'il peut chercher la personne la plus compétente dans la région?

On ne va choisir une personne qui jusque-là, n'a pas du tout participé. On ne va pas donner ce poste à une personne qui n'a jamais participé et qui est intéressée seulement par la possibilité de voyager, par exemple.

Donc, je pense que la diversité, c'est bien, mais si on n'a pas de candidat dans la région ou si on a des candidats qui ne sont pas adaptés dans la région, je pense qu'il faudra à ce moment-là voir quels sont – faire une demande de recherche. Faire une recherche pour un candidat plus adapté. Parce que nous devons, d'une certaine façon, être flexible et accepter d'avoir deux candidats d'une région si nous n'avons pas des candidats adaptés et pour représenter chaque région.

En plus, je voudrais donner certaines directives sur les limites, à savoir : est-ce qu'il y a des limites concernant les membres de chaque région? Est-ce qu'on peut avoir plusieurs représentants de chaque région? Et est-ce qu'il y a des directives concernant – et si on a plusieurs candidats d'une même région, est-ce qu'à ce moment-là, on peut sélectionner le meilleur candidat parmi les différents candidats que l'on a? Parce qu'on peut avoir quatre candidats d'une même région. C'est quelque chose qui peut arriver. Est-ce qu'on pourrait aussi avoir des directives de la part d'ALAC sur ce point-là? Parce que le processus de sélection va commencer dès que la candidature sera fermée. Merci.

ALAN GREENBERG:

Olivier, permettez-moi de vous donner mon avis. Comme cela a déjà été dit sur le chat par différentes personnes, je sens fortement l'envie de représenter les régions. Donc, il me semble que si vous ne trouvez pas des candidats appropriés dans la première série, vous devrez peut-être commencer dans une deuxième série, quelle que soit la méthode que vous choisirez de suivre.

Mais si vous ne pouvez pas trouver une bonne personne qui vous représente dans chaque région, peut-être vous devriez pouvoir éliminer cette règle. Parce que les voix comptent. Si vous pouvez trouver cinq voix qui représentent la même région, ça fait beaucoup plus de sens que d'avoir une seule personne parce que vous n'avez pas trouvé des gens dans les autres régions. Mon avis personnel qui n'a pas été exprimé serait que le comité ne devrait choisir aucune personne à cause du fait qu'il n'y a pas personne d'autre dans la région.

On cherche des personnes qui comprennent clairement de quoi il s'agit, qui sont de l'avis que la région est le plus important. Donc, je préférerais avoir moins de représentations si vous ne trouvez personne d'approprié pour entreprendre cette tâche. Je vois des coches qui peuvent ne pas porter sur ce que je suis en train de dire.

On est un peu en retard en ce moment. Mais je pense qu'on ne devrait pas tarder à passer au point suivant parce que nous sommes en retard. Si quelqu'un d'autre veut prendre la parole, soit pour s'opposer à ce que je dis, soit pour exprimer son accord, c'est le moment de le faire. Je n'ai pas saisi la discussion sur le chat. Je vois des personnes qui sont d'accord avec moi. Olivier, est-ce que vous sentez que c'est bon? Qu'on peut avancer?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui. Merci, Alan. Je vois que les gens sont d'accord avec ce que vous dites sur le chat. Donc, je pense qu'on a été assez clair sur cette question. Et je relierai le message, bien sûr, à mes collègues du comité lors de notre prochaine réunion.

ALAN GREENBERG: Je suis sûr qu'on va reprendre cette discussion. Peut-être qu'on devrait avoir une sensibilisation plus générale que simplement les courriers électroniques. Je pense alors qu'on a épuisé ce sujet. Maintenant, le point suivant de l'ordre du jour est le sous-comité de finance et du budget. Pour ceux qui ne suivent pas ce genre de travail, l'année dernière on a présenté une quantité de demandes budgétaires et finalement, une a été approuvée pour avoir des fonds pour

l'organisation de l'atelier lors de l'IGF, qui n'a pas été acceptée par les organisateurs finalement. Donc, on n'a pas eu de financement pour nos activités.

Dans l'ordre du jour, on a plusieurs points qui montrent que les autres organisations ne reçoivent pas non plus nécessairement les fonds pour toutes leurs initiatives, mais ils reçoivent plus de fonds que nous. Donc, ce que je recommande, est d'apporter des modifications au sous-comité de finance et de budget, spécifiquement pour que les deux membres formels de chaque région. Le membre choisi par les membres de l'ALAC qui puissent voter un membre de l'ALAC pour les représenter, et que l'autre membre soit un dirigeant de RALO, que ce soit président, vice-président ou secrétaire d'un RALO. Voilà les deux membres qui devraient nous représenter. On pourrait choisir quelqu'un d'autre pour agir, bien sûr, au sein de ce sous-comité, mais ça devrait être quelqu'un qui comprend nos inquiétudes.

Donc, je pense que ce n'est pas une question simplement de signer des papiers, mais de faire des suggestions valides. Donc, si les RALO ne devraient pas présenter des demandes, sauf si à travers ce dirigeant de RALO qui participera au processus. Bien sûr, il y a d'autres personnes qui font partie du comité au cas où le comité devrait arriver à un vote formel, devraient agir dans l'intérêt des régions.

J'ai parlé de cette question à l'ALT et je pense avoir entendu leur support unanime. Ils étaient préoccupés par rapport au fait que le président ou le secrétaire du RALO pourrait ne pas être la bonne personne pour les représenter. Donc, on pourrait considérer une autre personne désignée. On a également la question de l'interapprobation,

ce qui est déjà une question d'importance pour le comité. Mais je n'ai pas vraiment eu le temps de considérer cette question et d'entendre les différents avis. Donc, j'espère présider le comité, mais bien sûr, il serait possible que je ne sois pas dans ce comité en tant que membre de NARALO, amis en tant que président de l'ALAC. On devrait peut-être entendre l'avis de NARALO.

Tijani a un rôle prééminent au sein de ce sous-comité. Et bien sûr, il l'a consentie à garder sa position. Est-ce qu'il y a d'autres opinions à ce sujet? Cela implique d'une part que nous allons considérer les dirigeants des RALO pour voir quels sont les fonds qu'on obtient de l'ICANN et quels sont ceux qui sont rejetés. De par le passé, la plupart des demandes de l'ALAC venaient des RALO. Donc, outre les demandes des RALO, on aura un représentant qui sera chargé des demandes de l'ALAC.

Par exemple, on pourrait demande une journée de plus pour travailler ensemble, comme ALAC, dans le cadre des réunions de l'ICANN. Donc, il nous faudrait obtenir du soutien pour ce faire. Alors, des questions? Des commentaires à ce point-là?

HEIDI ULRICH:

Alan, il y a une question de Beran et Holly lève la main.

ALAN GREENBERG:

Merci, Heidi. Je ne l'avais pas vu. La question de Beran est : « Allons-nous recréer un nouveau sous-comité – en fait, quand est-ce qu'on va créer un nouveau sous-comité? ». J'ai envoyé un courrier électronique pour arranger cela à la fin de l'appel. Ça va dépendre de la vitesse à

laquelle est le travail des RALO. Donc, ça pourrait prendre quelques jours.

Heidi, vous avez des commentaires? Ou en tous cas, des contributions concernant la date à laquelle le processus au sein de l'ICANN aura lieu.

HEDI ULRICH:

Oui, c'est ça. On attend parler de la mi-décembre. Cela date d'un an. Donc, pensez au fait qu'on a les vacances d'hiver ici, et de Noël. Et puis, on commencera les discussions en janvier. En février, on a la réunion de Singapour, mais la bonne nouvelle est qu'on aura des réunions en personne peut-être avec les RALO et l'ALAC et Xavier. Mais juste après Singapour, lorsqu'on sera rentré, on aura la date butoir. Donc, au début de mars.

ALAN GREENBERG:

Merci, Heidi. Holly?

HOLLY RAICHE :

Il me semble ici qu'on devrait noter des suggestions pour savoir si cette question de financement est une bonne décision ou pas. Donc, Tijani ou le sous-comité devrait s'occuper du suivi de ces questions.

ALAN GREENBERG:

Merci, Holly. On va donc créer des orientations pour que les RALO sachent qu'est-ce qu'on demande.

HOLLY RAICHE : Oui, ce serait une bonne idée.

ALAN GREENBERG: Bien. Je l'ajouterais au point # 3 de la proposition. Mais pour revenir à la question de Beran, on voudrait travailler ensemble rapidement pour pouvoir remplir les critères d'emblée. Cheryl?

CHERYL LANGDON-ORR : Je voulais vous rappeler ce qui est inclus dans cette approche. Et c'est quelque chose qui constitue déjà un défi pour le comité existant. Mais une discussion et une délibération pour les applications plus directes. Donc, avec cette nouvelle conception, on pourrait peut-être éclaircir la question pour savoir davantage quelle est la pratique. Mais je voulais que mon avis soit clair pour assurer la participation des membres et des RALO également. Merci.

ALAN GREENBERG: Pour vous répondre, Cheryl, bien sûr, on va demander un vote. En général, nos comités sont toujours ouverts. Donc, même si ce n'est pas une demande ou un appel ouvert, bien sûr on essaiera d'inclure tout le monde. Je comprends bien de quoi on parle, mais ce n'est pas un changement ou un bouleversement radical : c'est simplement une question de représentation de responsabilités des membres des RALO qui n'ont pas toujours représenté l'ALAC.

CHERYL LANGDON-ORR : Je suis satisfaite du travail qu'ils ont fait pour représenter ma région et l'ALAC.

ALAN GREENBERG: Je sais que c'était tout au contraire pour d'autres régions. Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, Alan. Vous m'entendez? Merci. Alors, je suis un peu préoccupé par rapport aux discussions qu'on est en train de maintenir. Parce que vous présentez cela comme une dernière demande des RALO. Et ça ne veut pas dire qu'on a deux demandes des RALO. Au contraire, on entend dire que les demandes qui avaient été faites dans les dernières années à plusieurs reprises ont été refusées par le département de finances de l'ICANN et que, par conséquent, les RALO ne veulent plus présenter des demandes parce qu'il est fort probablement que nos demandes ne soient pas approuvées.

Donc, je ne vois pas comment on aura plus de probabilités de recevoir des fonds si l'on modifie les représentants, si on décide aussi d'ajouter une barrière à notre représentation au sein de ce comité. Le sous-comité de finances et de budget va devoir aider la RALO peut-être à compléter les demandes et les soumettre à travers un formulaire qui a plus de chances d'être approuvé par le comité de finances de l'ICANN, mais jusqu'à présent, j'ai vu très très peu de succès par rapport à nos demandes et je voulais que cela soit noté. Donc, c'est ça. Je ne sais pas comment vous trouvez que les RALO peuvent faire davantage. Merci.

ALAN GREENBERG: Merci, Olivier. Oui, ce que vous dites est exactement ce que je pensais au début. Mais maintenant, j'ai une autre attitude. Si le département

des finances de l'ICANN envoient des messages très clairs disant qu'ils ne vont pas accepter certains types de candidatures ou de demandes de financement, et qu'il devient clair que nous ne savons plus quoi faire, c'est clair que personne parmi nous ne sait quoi faire. Et donc, il faut que l'on trouve la façon de respecter ce qu'ils veulent. Et c'est ce qu'on essaiera de à travers l'établissement des orientations.

J'ai essayé de faire cela dès le début. C'est la première fois qu'on parle d'une telle modification. Je pense qu'il faut que l'on travaille ensemble avec le département des finances pour trouver la façon de ne pas faire l'objet d'abus parce que nos demandes seront toujours rejetées. Comment pourrait-il accepter nos demandes? Olivier?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci, Alan. Je suis complètement en désaccord avec vous parce que cette organisation gère d'autres organisations et donc, le département de finances de l'ICANN n'a aucune manière d'expliquer quelles seraient les demandes qu'on devrait présenter. Il ne devrait pas pouvoir décider cela. Donc, il ne faudrait pas que l'on travaille avec le département de finances pour qu'ils disent qu'est-ce qu'on devrait vouloir faire, mais c'est de travailler avec eux pour qu'ils comprennent qu'est-ce qu'on veut faire et qu'ils nous expliquent pourquoi ils ne peuvent pas accepter nos demandes. Mais on ne peut pas faire ce qu'ils veulent que l'on fasse.

ALAN GREENBERG:

D'accord. Mais pour ce qui est de la finance, l'ICANN n'est pas une... Ils doivent prendre des décisions par rapport aux opérations et c'est à nous

de faire comprendre quel est leur avis. Qu'est-ce qu'on veut? Il faut que l'on participe à ce processus. Et je ne pense pas que ce soit sensé de présenter des demandes qui vont être rejetées chaque fois.

Si ce processus-là n'a jamais fonctionné de par le passé, ce n'est pas la peine de continuer à travailler de la sorte. On ne peut pas faire semblant d'attendre à ce que les résultats changent. Je suis d'accord avec vous cependant. Olivier, vous levez toujours la main.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, Alan. Merci. Ma préoccupation ici est qu'on nous dit une chose et qu'on agit différemment. Je pense que l'on devrait respecter ce qu'on nous dit. Si l'on nous dit que les demandes doivent suivre la structure générale du plan stratégique qui correspond aux catégories qui ont été établies, je suis d'accord avec le fait que les demandes doivent suivre une structure pour les fonds de déplacement, par exemple. Mais lorsqu'on parle de certaines demandes qui correspondent clairement à l'ICANN et qui ont été rejetées pour une raison que l'on ne connaît pas – et c'était le cas à plusieurs reprises dans le passé, hein? Vous vous souviendrez qu'on ne nous a pas donné de bonnes explications pour le rejet de nos demandes. Donc, ce qui me préoccupe vraiment est que l'on demande – si l'on peut présenter les demandes – si on a le droit de présenter les demandes qu'on veut.

ALAN GREENBERG: Dans le passé, bien sûr, la plupart de nos demandes ont été... et peut-être que c'était ça, le problème. Je proposerais que cette discussion soit tenue au sein du comité des finances pour pouvoir débattre si cela

correspond aux RALO ou pas. Pour pouvoir vraiment résoudre et arriver au fond du problème. Je ne veux pas que l'on perde du temps à travailler sur des demandes qui seront rejetées parce qu'on nous dit qu'ils ne correspondent pas à la stratégie générale de l'ICANN.

Il ne faut pas que l'on m'explique pourquoi on a présenté ces demandes, mais qu'on me dise comment améliorer notre présentation. On le fera, mais j'aimerais que ce soit clair. Que l'on sache tous comment agir. L'idée ici est d'avoir du succès. On veut tous atteindre nos résultats donc il ne nous reste qu'à trouver la manière de le faire. On est vraiment en retard ici. Est-ce qu'il maintenant d'autres commentaires concernant la question? C'est une question tout à fait importante, mais je pense que l'on devrait créer un groupe ou avoir une réunion, en tous cas, où l'on propose cette question avec la considération du comité pour qu'ils pensent à comment soutenir notre comité consultatif.

HEIDI ULRICH:

Merci, Alan. Je vous ai écouté, et ce qui me stresse est que les propositions qui sont présentées sont révisées, qu'ils suivent des critères et qu'elles ne se superposent pas avec le soutien de l'ICANN, le soutien du soutien, justement. Je sais qu'il y a du travail qui n'a pas été respecté pour voir d'autres domaines, mais on devrait effectivement avoir ce genre de soutien de leur part.

ALAN GREENBERG:

Merci, Heidi. Le point suivant porte sur la réunion # 52 de l'ICANN. On essaiera d'aller rapidement ici pour respecter l'heure. On a demandé de

Leon de travailler avec le personnel pour préparer notre ordre du jour. Je lui ai donné des orientations générales. C'est-à-dire que dans la mesure du possible, on évite d'avoir des réunions et des journées de 7 h à 23 h. On ne peut pas faire cela tous les jours.

Cela veut dire qu'étant donné qu'on ne peut pas travailler au-delà des jours qui nous sont assignés, on ait moins de réunions des groupes de travail et que l'on ne maintienne que celles qui nous semblent importantes ou qui nous semblent aboutir à des résultats d'importance pour pouvoir avoir des réunions importantes. Heidi et Leon, je vous donne la parole.

HEIDI ULRICH: Voulez-vous que je parle du point précédent?

ALAN GREENBERG: Oui, allez-y.

HEIDI ULRICH: Je voulais vous faire savoir une suggestion pour une demande spéciale des membres d'IGM. NARALO demande des moyens d'intégrer des peuples d'origine At-Large, et on nous dit que nous allons accepter uniquement les candidatures des pays en développement.

Donc, on a trouvé comme solution, le programme de mentorat que l'on a organisé avant la réunion de Londres. On a trouvé Anthony Niigani, volontaire de NARALO, pour ce programme à Singapour. Donc, on propose ici que l'on fasse une telle initiative pour les peuples indigènes internationaux de partout dans le monde. Donc, peut-être que tout le

monde pourrait présenter des propositions, des demandes qui devraient être développées par les RALO engagés. Donc, ce sera complètement ascendant. Je pense que c'est tout pour l'instant. Merci, Alan.

ALAN GREENBERG: Merci, Heidi. Alors, on revient à ICANN 52. Est-ce que vous avez d'autres remarques?

HEIDI ULRICH: C'est Gisella qui est chargé de cette question. Donc, c'est peut-être Gisella ou Lian qui vont vous répondre.

ALAN GREENBERG: Je compte sur Leon pour le faire.

LEON SANCHEZ: Merci, Alan. J'ai travaillé avec Gisella et Heidi sur un ordre du jour préliminaire. Je pense qu'il manque trop de temps pour avoir une version à diffuser entre l'ALT, mais en tous cas, les orientations seraient de nous occuper des questions urgentes pour que cela nous permette d'atteindre des résultats intéressants. Et on essaie d'éviter les journées de 7 h à 23 h. On essaie d'avoir des journées plus courtes. Et bien sûr, cela impliquera certaines décisions.

Ce nouveau programme qui est en train d'être développé veut dire que ceux parmi nous qui devront arriver avant pour la réunion de l'ALT – ce sera deux réunions de l'ALT. La première est une réunion de

coordination qui aura lieu – sur laquelle on travaille en ce moment précis.

ALN GREENBERG : Merci, Leon. Gisella, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose d'autre?

GISELLA GRUBBER : Alan, non merci. Je n'ai rien à ajouter pour l'instant. Je travaillerai avec Leon sur le programme.

ALAN GREENBERG: Merci. J'ai sauté le point # 9. Je me rends compte qu'il était important. On le fera de manière rapide. Cette réunion doit être accessible à tous, mais apparemment, elle ne l'est pas. Heureusement, à ce point-là, je ne pense pas qu'il y ait d'horaire qui permette à tous de participer sans devoir vous réveiller en pleine nuit. Je sais, Cheryl, que c'est difficile pour toi.

Mais la décision ici est de soit continuer comme on l'a fait jusqu'à présent, soit de trouver une heure à laquelle – une heure qui convienne à tout le monde, mais apparemment, ce n'est pas possible. Donc, ça veut dire qu'il va toujours y avoir quelqu'un qui va devoir assister à nos réunions en plein milieu de la nuit. J'ai créé un sondage Doodle qui nous permettra d'essayer de comprendre la dynamique de ce groupe et comment il pourrait mieux fonctionner. On a dit qu'on devrait identifier les personnes qui se lèvent toujours en plein milieu de la nuit, pour que ce ne soit pas toujours eux qui soient désavantagés. Mais je suivrai cette

question avec vous par courrier électronique. On se sent toujours fier de notre diversité régionale, mais on verra où cela nous amène. Eduardo, allez-y.

EDUARDO DIAZ:

Merci. C'est une question pour Gisella ou pour Heidi. Je me souviens d'une discussion dans un groupe de travail et il y a eu une proposition qui était bien pour la plupart des régions. Est-ce qu'on pourrait avoir ces tranches horaires?

ALAN GREENBERG:

Oui. Cela est une heure avant ou une heure après. C'est un horaire où personne n'est debout pendant la nuit. Mais il y a une série de personnes de l'ALAC qui ont dit qu'ils ne pouvaient pas participer pour une raison ou pour une autre. Il y a des gens qui préfèrent participer à 2 h plutôt qu'à 9 h parce que sinon, ils ne pourront pas participer à la réunion. Je ne mets pas en question leur choix. Chacun a sa propre situation et doit s'adapter à ses propres horaires.

Donc, il n'y a pas vraiment une heure à laquelle – en tous cas, on pourrait dire qu'entre minuit et 6 h, les gens ne veulent pas participer en général. Bon. Il y a des horaires qui appartiennent à cette fenêtre de temps où personne ne veut participer, mais ensuite, il y a d'autres personnes qui préfèrent participer à des horaires qui ne sont pas vraiment les meilleurs. On va essayer de continuer en essayant de réduire le plus possible les problèmes pour ceux qui doivent toujours se lever de bonne heure. Est-ce qu'il y a des commentaires sur la question de la planification des horaires des réunions d'ALAC? On va essayer de

trouver les horaires les plus satisfaisants possibles dans ce sens. Est-ce qu'il y a des commentaires? Non? Pas de commentaire? Bien.

Alors, nous avons le prochain point de notre ordre du jour est que le point lequel Olivier a demandé dix minutes, c'est-à-dire la réunion en face à face du groupe de travail sur la supervision des fonctions IANA.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Alan.

ALAN GREENBERG: Raf, est-ce que vous voulez prendre la parole? Est-ce que Raf est là? Est-ce qu'il est encore sur Adobe Connect?

Si je peux me permettre, je voudrais vous préciser qu'un des problèmes, c'est que certaines personnes n'ont pas – ont des problèmes de connectivité. Et si c'est vraiment à l'extérieur des horaires de bureau, c'est très compliqué. D'autres personnes veulent participer pendant leurs horaires de travail, d'autres non. Donc, on va continuer cette discussion sur la liste de diffusion par e-mail.

Raf, si vous voulez prendre la parole.

RAF FATANI: Merci beaucoup, Alan. Ma question est : est-ce que l'on va pouvoir participer à ce type de réunion – est-ce qu'il serait possible de changer pour que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes qui se lèvent en pleine nuit?

ALAN GREENBERG: Raf, on a beaucoup de difficultés à comprendre ce que vous dites : votre ligne n'est pas bonne du tout.

Est-ce que quelqu'un d'autre peut nous redire ce que Raf a dit par e-mail ou nous répéter ce qu'il a dit? Il y a un bruit sur la ligne de Raf.

Cheryl, vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR : Est-ce que quelqu'un a participé à des réunions sept jours sur sept, 24 h sur 24? Qui a toujours accepté de participer à ces réunions? Ce serait bien lorsque les personnes se présentent, on nous demande de travailler pendant nos horaires de travail, de coopérer. Quand est-ce qu'on va pouvoir coopérer? Qu'est-ce qu'on va devoir sacrifier? Et si je dois sacrifier le fait que je doive me lever en pleine nuit pour participer à une réunion, ben, ça fera partie du sacrifice.

Maintenant, est-ce qu'il faut essayer de minimiser les inconvénients? Dans ce sens, oui, bien sûr, mais quand même, cela fait partie de nos activités et si vous ne voulez pas vous lever en pleine nuit pour participer à une réunion. À ce moment-là, vous ne devriez pas vous présenter pour assumer ces fonctions. Merci!

ALAN GREENBERG: Olivier, vous avez la parole. Nous vous laissons parler cette fois-ci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Alan. Donc, je passe directement au point # 10. On en est là.

ALAN GREENBERG: Nous sommes au point # 11, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Ah, d'accord. Parfait. On a sauté le point # 10 alors.

Je ne vais pas rentrer trop dans le détail sur les discussions qui ont eu lieu à Frankfort la semaine dernière au cours de la réunion du groupe de travail intercommunautaire sur la supervision des fonctions IANA et sur les principaux problèmes. C'est ce groupe qui a abordé la question du nommage parmi les trois parties qui forment la fonction IANA. Et la raison pour laquelle je voulais prendre la parole ici, c'était pour vous expliquer un petit peu ce qui est sur le point d'arriver parce que ce qui est prévu pour les deux prochaines semaines qui sont deux semaines de beaucoup de travail pour le groupe de travail qui doit présenter sa proposition et ensuite, passer au processus de commentaires publics qui aura lieu et qui va être un commentaire – un processus de commentaire public très court; de 21 jours seulement.

Pourquoi? Parce que, comme vous le savez peut-être, nous sommes en train d'arriver à la fin de l'année, il y a une période de vacances et la proposition finale du comité de la communauté opérationnelle, c'est-à-dire la communauté du nommage de l'ICANN, est la proposition finale. Donc, on doit être entre les mains d'une organisation qui va mettre en commun les trois propositions des trois communautés opérationnelles à la fin du mois de janvier. Donc, pour en revenir – il faut qu'il y ait un

processus de commentaires public qui doit être lancé. Le groupe de travail sur le problème du nommage qui fait partie de contrat des fonctions IANA doit discuter tous les amendements à faire à la proposition, etc. Et cela ne va pas arriver en quelques jours, bien sûr. Ça va probablement prendre plusieurs jours pour faire des amendements.

Donc, la question des fonctions IANA est encore un petit peu loin. Ce n'est pas quelque chose qui peut paraître trop trop important encore, mais je pense que le plus – le processus le plus important a lieu seulement à l'ICANN, si ce n'est – même sur l'Internet. Et le fait de montrer que le système multipartite – le groupe multipartite peut mettre en place un plan. Pour la gestion de la racine – la racine, comme vous le savez, si la racine de l'Internet ne fonctionne pas, les processus pour ajouter et retirer des choses de la racine ne fonctionnent pas, ajouter et retirer des TLD de cette racine, à ce moment-là il y a de gros gros problèmes qui peuvent surgir.

Donc, j'ai parlé à Tijani de cela et je sais qu'il y a eu quelques discussions concernant la transition des fonctions IANA, mais qu'il n'y a pas eu d'explications claires sur ce qui est en jeu sur la voie sur laquelle nous sommes. Et il y a une mise à jour régulière d'ALAC sur ce qui a été réalisé. Mais je pense qu'il est important de vous expliquer en quelques minutes ce qui s'est passé au cours de ces derniers mois. Et comme j'ai parlé avec Tijani du Webinaire de formation de compétences, il a accepté de changer le programme, l'horaire et la date de ce Webinaire.

Il y a eu des discussions avec le groupe de travail de formation de compétences. Il y a eu des allées et venues concernant le webinaire de formation de compétences, combien de webinaires de formation de

compétences par mois, etc. En ce qui concerne les thèmes, ce qui portait sur la transition des fonctions IANA a eu lieu plus tard dans l'année – autour de mai-juin –, mais lorsque la bataille aura vraiment lieu, on aura besoin de la contribution de notre communauté bien avant cela. On va demander la première contribution de la communauté du 1^{er} au 21 décembre. Dans quelques jours.

Et avec Tijani, nous allons organiser deux webinaires qui vont porter sur cela et sur les thèmes spécifiques. La proposition est que l'on est un premier webinaire le 3 décembre – dans quelques jours – et le webinaire, il y aura Patrik Fältström, le SSAC, qui va nous donner les détails concernant les fonctions IANA, et un résumé – j'espère que ce sera très clair – une explication de ce que font les fonctions – en quoi consistent les fonctions IANA, qu'est-ce qu'on fait dans ce domaine et des fonctions qui sont importantes dans ce sens.

Ensuite, le 10 décembre, il y aura un autre webinaire sur le problème du nommage lié aux fonctions IANA, et les propositions que le groupe de travail de la communauté a mises en place et cela sera destiné à recueillir des informations et à voir quel est l'intérêt et les connaissances au sein de la communauté d'At-Large pour pouvoir mettre en place une déclaration en réponse au groupe de travail de communauté et à ses propositions. Donc, cela va nous donner 11 jours après ce webinaire pour pouvoir mettre en place cette proposition et la présenter. Je pense qu'on pourrait avoir quelques jours parce qu'il nous fait cinq jours de vote et cinq jours pour la rédaction.

Mais bon, on a déjà des contributions donc, je pense que voilà, c'est tout ce que je voulais vous dire concernant tout ce calendrier de travail.

Est-ce que vous avez des questions à poser là-dessus? Je sais que le 3 décembre, il y a une réunion du MAG. Mais en même temps, vous savez peut-être quels sont les problèmes concernant les fonctions IANA. Mais si vous pouvez participer à la réunion du 10 décembre, je pense que ce sera encore plus important parce qu'il y aura cinq représentants du groupe de travail intercommunautaire, du groupe de travail communautaire, plus les participants du groupe de problème – du groupe de travail de problèmes sur les fonctions IANA qui va nous expliquer quelle est la situation et qui va écouter vos contributions générales.

Voilà. J'ai fini. Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG:

Je voulais vous dire que, comme vous le savez, j'ai participé à la réunion et moi-même, avec les autres membres d'ALAC, nous ne sommes pas vraiment satisfaits des résultats de cette réunion. Je voudrais envoyer quelque chose aux différentes listes de diffusion auxquels participe ALAC à ce propos. Je n'ai pas beaucoup d'illusions. Personne ne va nous dire : « Vous avez raison, vous avez tort », mais je voudrais dire pourquoi je ne suis pas d'accord. Je suis – je pense que c'est important. Et je voudrais dire pourquoi je pense que ces propositions ne sont pas vraiment réalistes. Donc, je vais l'envoyer dans quelques jours – je vais l'envoyer bientôt.

Est-ce que quelqu'un d'autre veut commenter sur ce point à notre ordre du jour concernant la transition du rôle des fonctions IANA? Eduardo, vous avez un commentaire dans le chat? Est-ce que cela est lié à ce

point-là? On pourra commenter la proposition pendant la période de commentaires publics. Les individus sont encouragés à le faire.

EDUARDO DIAZ:

Mon commentaire vient du fait que Fatima dit qu'il y avait, en même temps que la réunion, que le webinaire, il y avait la réunion du MAG et que la plupart des gens qui travaillent dans le groupe de travail de transition des fonctions IANA ne pourront pas être là.

ALAN GREENBERG:

Je vois qu'Olivier veut reprendre la parole. Oui, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci, Alan. Vous savez que la réunion du 3 décembre qui correspond avec la réunion du MAG va porter sur des informations générales sur la transition des fonctions IANA. D'après ce que l'on m'a dit, c'est Patrik Fältström et quelques autres personnes qui vont nous parler des fonctions en elles-mêmes. Et la discussion des explications de notre propre groupe de travail sur les problèmes des fonctions IANA qui vont être destinés à la communauté At-Large et l'ALAC aura lieu le 10. Et ça, je pense que ça ne correspond pas à une autre réunion — que ça n'aura pas lieu en même temps qu'une autre réunion.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup, Olivier. Cheryl Langdon-Orr, vous avez la parole.

Je voudrais passer au point suivant pour vous donner la parole. Donc, le point suivant est une rapide révision. Comme vous l'avez dit, il y aura

une révision d'ALAC qui aura lieu bientôt. On espère pouvoir débiter au début de l'année prochaine. Je vais demander à Holly de prendre la tête au nom d'ALAC, et j'ai demandé à Cheryl, vu sa participation dans la révision précédente et la mise en œuvre de cette révision, comme elle connaît beaucoup de choses concernant At-Large, et qu'elle a participé à ce processus, je voulais lui donner la parole.

Je crois qu'il y a eu une brève discussion entre le président du comité et Holly, et Cheryl. C'était une discussion informelle parce que ce comité ne s'est pas encore réuni pour discuter de cette révision. Une fois que cela va avoir été fait, un appel téléconférence aura lieu entre ce comité et le leadership d'ALAC. Et ensuite, la participation de l'ALAC – et en général, nous essaierons de mettre en place cela.

Je ne sais pas très bien sur quoi rapporter cette révision. C'est une révision d'At-Large, pas seulement l'ALAC. Mais on ne sait pas vraiment sur quoi va porter exactement. Il y a un accord pour que, quel que soit ce que nous faisons, nous ne voulions pas créer une grande quantité de travail. Comme cela a été le cas à d'autres occasions pour les AC et les SO. Mais d'autre part, c'est une occasion d'analyser dans le détail notre organisation et de voir comment nous voulons évoluer. Parce que l'évolution est nécessaire. Donc, on peut tirer des profits des révisions qui ont été faits des SO et des AC. Mais en tous cas, à mon avis, nous devons, au niveau d'At-Large, avoir une position plus solide au sein d'ICANN et devenir une meilleure organisation. Pouvoir anticiper les processus qui peuvent avoir lieu, etc. Cheryl et ensuite, Holly, si vous avez quelque chose à dire. Ensuite, nous passerons au dernier point de notre ordre du jour.

CHERYL LANGDON-ORR : Je vais être très brève. ALAC et la communauté At-Large savent peut-être que ce nouveau processus et le Comité de révision utilisent pour une entité au sein de l'ICANN. Il y a des changements qui – au sein de la gNSO – la deuxième révision de la gNSO n'est pas terminée et nous, au sein de la communauté, en tant qu'ALAC, nous allons participer à la formulation de questions, en premier lieu et ensuite, ces questions seront...

La demande de proposition pour les consultants est représentée aux consultants externes. Et il y aura une série d'accords. Et si la communauté et ALAC analysent le système – je pense que c'est une bonne idée de voir comment nous pouvons faire cela parce qu'il y a des réunions face à face pour faire cette révision, mais hélas, c'est un petit groupe de la communauté qui est concerné ici. Nous devrions créer une page Wiki pour cette révision d'ALAC et d'At-Large. Et cela va nous permettre d'être préparés pour aborder chaque sujet qui devrait être abordé. Merci.

ALAN GREENBERG: Merci, Cheryl. Holly, est-ce que vous voulez rajouter quelque chose à ce que Cheryl a dit?

HOLLY RAICHE : Je voudrais vous dire ce qui a été lors de la dernière révision, quelles sont les recommandations qui ont été présentées, qu'est-ce qui a été réussi, qu'est-ce qui ne l'a pas été. Je voudrais aussi vous parler de ce que le comité a dit. Il y a eu un petit groupe qui va se réunir à Singapour

pour voir quelles sont les choses qui sont requises et pour mettre le processus en place. Donc, je pense qu'il y a plusieurs points sur lesquels nous devons travailler. J'espère que ce processus pourra commencer ensuite.

ALAN GREENBERG:

Merci, Holly. Il y a beaucoup de travail. Nous allons devoir commencer à réfléchir comme Cheryl l'a dit, sur ce qui, à votre avis, est un problème. Et identifier ces problèmes. La discussion que nous avons eue aujourd'hui, le gros problème des ALS et des RALO sont quelque chose qui devrait être réanalysé, par exemple. Je l'ai dit dans le chat en réponse à une question, mais je le dis maintenant. Lors de la dernière révision, il a été dit qu'on n'allait pas regarder les ALS et les RALO. Cette révision a commencé lorsque les RALO étaient formés.

Il y avait plusieurs ALS, mais il n'y en avait pas beaucoup. Et donc, à ce moment-là, les ALS ont commencé à entrer dans notre organisation et à être créés. On ne pouvait pas donc, à cette époque-là, analyser la façon dont ils étaient créés. Maintenant, plusieurs années plus tard, on peut analyser cela. Et il y a quatre ans et demi-cinq ans, non? Et c'est devenu une partie de notre organisation. Alors, qu'on pense à cela et nous – cela ne fonctionne pas aussi bien que l'on voudrait, donc il faut se focaliser là-dessus, je pense.

ALAN GREENBERG:

Olivier?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Alan. C'est Olivier qui prend la parole. Ça m'inquiète lorsque l'on parle de nouveau d'une autre révision, ce long processus. J'aimerais répéter certaines choses que j'ai dites hier à l'ICANN. Des fois, on souffre de cette maladie de révision que l'on a, cet amour des révisions. On commence une révision et quand on finit; on recommence une autre révision. Et ça demande beaucoup de temps. Ce qu'on pourrait faire avant de commencer une révision, c'est de mettre – de commencer à regarder ce que – les recommandations que nous avons eues lors de notre dernière – que nous avons fait lors de notre dernière révision et voir un petit peu les types de révisions un peu plus informelles.

Voir où est-ce que nous en sommes aujourd'hui concernant les améliorations qui ont été faites. Heidi a mis le lien sur la page. Il y a beaucoup de travail qui a été donné au groupe de travail, aux RALO, et je pense qu'il faudrait essayer de voir – il faudrait finir d'abord ce type de travail et jusqu'au bout. Et en tirer des conclusions. C'est une première chose que je voulais dire. Et puis, je voulais lier cela aux recommandations d'ATLAS II. Je ne suis pas sûr si cela peut aller en parallèle avec cela. C'est un autre processus qui regarde aussi de nouveau notre fonctionnement, notre propre fonctionnement; voir ce qui marche et ce qui ne marche pas. Et je dirais qu'il y a eu des parties qui ont été améliorées.

Des besoins d'améliorer, des besoins de mettre en œuvre aussi certaines recommandations. Cela va demander beaucoup de ressources, beaucoup de travail. De fait, il n'y a pas eu beaucoup de

progrès dans ce domaine parce qu'il y a tellement d'autres choses à faire et si peu de temps. Donc, voilà, je voulais dire cela. Aussi, avant de commencer à penser à un autre processus de révision, il faudrait peut-être regarder cela. Alan, je vous redonne la parole.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Quelques commentaires aussi de gens qui n'étaient pas toujours là lorsqu'on a fait cela la dernière fois. La dernière révision a été faite un groupe externe de révision. D'autre part, lorsque les recommandations formelles ont été présentées, le conseil a décidé de commencer un comité interne de révision et a recommencé une révision, et ç'a demandé de nouveau un an et beaucoup de travail. Et c'est finalement ce qui a été mis en œuvre. Donc, ce n'est pas vraiment différent ce qui s'est passé lors de la première révision de la gNSO. Il y a eu un travail interne qui a été fait puis un travail externe.

Donc, on voudrait s'assurer de ne pas refaire ce type d'erreurs. Lorsque les révisions ont lieu, si nous avons un problème concernant ceux qui le recommandent, il ne faut pas – il vaudrait mieux qu'on le sache à l'avance pour qu'il n'y ait pas de mauvaises nouvelles. Pour qu'on leur dise au moins : « Écoutez ce que nous disons », et que l'on soit entendu. Donc, la mise en œuvre est quelque chose qui, des fois, est – ne se fait pas. On a beaucoup de choses à faire. Nous devons travailler à la réorganisation de certains aspects importants de notre organisation. Nous verrons ce qui se passe.

En tous cas, je dirais que – et je voudrais que Cheryl et Holly me confirment cela – il me semble me souvenir que nous avons tout fait – nous avons fait tout ce qu'il fallait faire. Il y a quelques

recommandations qui ont été faites au conseil qui n'ont pas été mises en œuvre, mais je dirais que la plupart des RALO travaillent des recommandations que nous avons présentées. Ça demandé en tous cas beaucoup de travail, ça, c'est sûr. Cheryl, vous voulez dire quelque chose?

CHERYL LANGDON-ORR : Une des raisons pour laquelle je propose que l'on mette en place un mécanisme de révision, c'est qu'il faut d'abord analyser ces mécanismes, voir ce qui est proposé. Et voir si ces mécanismes sont toujours à jour.

ALN GREENBERG : Merci beaucoup, Cheryl. Je passe maintenant au dernier point : « Divers ». Il y a deux points. Je pense qu'Heidi doit aborder un premier point.

HEIDI ULRICH: Merci, Alan. Deux points du personnel d'ALAC. Nos e-mails vont être limités pendant la période de vacances. Il va y avoir ensuite, un atelier à Los Angeles; un atelier du personnel de l'ICANN et du personnel politique de l'ICANN. Donc, tout notre personnel sera là pendant ces ateliers. Donc, pendant cette période, il n'y aura pas de réponse à vos e-mails de la part du personnel. Nous vous demandons un petit peu de patience sur ce point-là.

ALAN GREENBERG:

Merci, Heidi. Maintenant, le dernier point est de revenir sur le vote qu'on a fait récemment sur la candidature d'Internauta Colombia. Nous sommes maintenant dans le processus de formuler notre refus à travers une lettre. C'est la première fois que l'on fait cela à travers une lettre. Donc, ça nous prend un peu de temps à rédiger cette réponse. Et on est déjà en retard sur le délai officiel; pour la rédaction de cette lettre. Donc, j'espère que cela sera noté formellement.

Cela dit, je ne vois plus de mains levées. Plus de commentaires. Je vous remercie tous de cette très bonne réunion. Je m'excuse d'avoir fini un peu en retard. Vous allez recevoir mes e-mails. Merci et continuez le bon travail.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]